

Résistants d'hier et d'aujourd'hui....

du programme du Conseil National de la Résistance (1944) à sa casse généralisée (d'ici 2012)

Dire exactement le contraire de ce qu'on fait, invoquer des valeurs au moment même où on les piétine : voilà ce qu'est aujourd'hui la politique de Sarkozy. Venir fouler aux pieds les valeurs de la Résistance sur les lieux même où elle s'est illustrée, voilà la technique politico-médiatique d'enfumage de Sarkozy.

Certes, le monde a changé depuis 1944, mais on ne peut pas justifier tous les renoncements, tous les démantèlements, par la mondialisation et la nécessité d'assurer la compétitivité de l'«entreprise France», en abandonnant le modèle social et les valeurs de la solidarité qui le fondent.

Stephane Hessel (déporté à Buchenwald et Dora, ancien représentant de la France aux Nations-Unies, ex-ambassadeur de France) s'adressant aux jeunes réunis sur le Plateau des Glières (Haute-Savoie), lieu symbolique de la Résistance, (où Sarkozy va chaque année usurper l'héritage de ces combattants résistants au totalitarisme), les avertit qu'ils «*vont avoir en face d'eux un monde avec des défis qui ne peuvent être abordés utilement qu'en restant fermement attachés aux valeurs fondamentales sans lesquelles notre humanité risque de périr*». Ces valeurs fondamentales sont l'égalité, la solidarité, la liberté et la fraternité. Ces valeurs défendues par le **Conseil National de la Résistance** sont le cœur de ce programme publié en mars 1944 qui est aujourd'hui encore d'une actualité criante et qui est complètement détruit par Sarkozy et ses prédécesseurs. En appeler aujourd'hui aux idéaux de la Résistance est plus que légitime : nécessaire !

Walter Bassan, Raymond Aubrac, Stephane Hessel (tous résistants bien connus) proposent de mettre en perspective le socle des conquêtes sociales de la Libération en combattant la politique de casse, généralisée à tous les secteurs.

« Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menacent la paix et la démocratie ». Ils appellent à «*une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse, qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous et, contrôlés par des intérêts privés*».

« Les Jours Heureux »,

le texte fondateur et programme du CNR a été entièrement cassé depuis 1944 alors que c'était un modèle de solidarité et d'égalité.

Adopté à l'unanimité des membres du CNR en clandestinité, représentant l'ensemble des tendances politiques républicaines (MRP-PC-SFIO), il est basé sur le « **mieux vivre ensemble** » au lendemain d'une guerre contre le totalitarisme. Il restaure les libertés fondamentales, la démocratie à travers le suffrage universel, l'indépendance économique à travers l'instauration du Plan, la solidarité à travers la mise en place de la Sécurité Sociale, l'intérêt du service pour tous plutôt que du profit de quelques-uns avec les nationalisations.

Si ce pacte social a tenu jusque dans les années 1980, les gouvernements successifs ont torpillé cet héritage surtout depuis les années 1990.

LA SECURITE SOCIALE

Programme CNR : « un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ».

Couverture de toute la population, solidarité entre tous et concept « **chacun cotise selon ses revenus et reçoit selon ses besoins** » sont les fondements d'un système qui vise explicitement à remédier aux injustices sociales et à en finir avec la loi du marché selon laquelle seules les classes aisées ont les moyens d'être correctement soignées.

Trente quatre compagnies d'assurances sont ainsi nationalisées dès 1945 et le patronat est contraint de participer à son financement par le biais des cotisations patronales.

Première attaque en 1967 avec les ordonnances Jeanneney qui imposent le paritarisme en attribuant au patronat autant de sièges qu'aux syndicats dans les Conseils d'Administration de la Sécurité Sociale.

En 1989, Jacques Chirac privatise 13 des plus grandes compagnies d'assurances. Le gouvernement Rocard officialise l'entrée des assureurs privés dans la « complémentaire maladie ». Le plan Juppé accentue encore ce choix en 1995 en donnant du pouvoir au patronat pour une individualisation des risques et une privatisation de la protection sociale. Quatre assureurs (AGF, CNP, Groupama, AXA) envisagent de se substituer purement et simplement à la Sécurité Sociale. Mais l'arrivée de Lionel Jospin comme premier ministre le 2 juin 1997 met un coup d'arrêt au projet.

Le retour au pouvoir de la Droite en 2002 avec le ministre de la Santé, Douste-Blazy marque aussi le retour des organismes complémentaires privés, en 2004, qui demandent l'accès aux données de santé des assurés sociaux pour réguler la « gestion du risque » afin de pouvoir choisir les patients les plus rentables, augmenter les primes et exclure les patients atteints de pathologies lourdes et coûteuses. Il va aussi augmenter les tarifs et orchestrer le déremboursement de médicaments dès 2006.

Pour mémoire, les comptes de la Sécurité Sociale avaient été redressés sous le gouvernement Jospin, les quatre branches (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail) étaient même excédentaires en 1999, 2000 et 2001. Ce qui ne fut plus le cas depuis.

Entre 2002 et 2005, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin et son ministre du travail, François Fillon exonèrent de charges sociales les entreprises ce qui conduit à un manque à gagner pour la Sécurité Sociale.

Dès son arrivée au pouvoir, Nicolas Sarkozy annonce le 18 septembre 2007 qu'il va ouvrir un grand débat sur le financement de la santé et ce qui doit être pris en charge par la collectivité ou par les individus. Un pas en avant encore au profit de l'assurance individuelle privée. Il agit par touches successives : la suite du déremboursement de médicaments, l'augmentation des forfaits hospitaliers. En donnant chaque année plus de « responsabilités » aux assurances complémentaires privées, le gouvernement Fillon opère une privatisation partielle du système par une sélection du risque, ce qui revient à couvrir les jeunes bien portants à des tarifs raisonnables et à surtaxer les malades et les personnes âgées quand ils ne sont pas simplement radiés.

Les choix politiques depuis 2002 contribuent largement à creuser gravement les inégalités dans l'accès aux soins.

Pour justifier une telle régression sociale, l'accent est mis sur le déficit et pourtant une simple hausse de 1 point de la CSG permet d'obtenir 11 milliards d'€ (le déficit de 2009).

LA RETRAITE

Programme CNR : « **une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours** ».

Les cotisations des actifs servent à payer immédiatement les retraites et ouvrent des droits pour la future retraite : c'est l'assurance vieillesse créée dès 1945 au sein de la Sécurité Sociale avec une implantation de démocratie économique et sociale, en organisant la représentation au sein du Conseil d'administration de toutes les parties prenantes : syndicats, entreprises, assurés, Etat, gestionnaires et une dimension universelle.

Celle-ci est remise en question par les artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs qui s'y opposent et créent leur propre caisse de retraite indépendante en 1948. L'Etat aussi crée un régime spécial pour ses fonctionnaires. En 1959 est institué un minimum vieillesse correspondant au tiers du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Des caisses complémentaires sont créées pour les cadres et aussi une indexation des retraites sur les salaires ce qui permet de garantir un pouvoir d'achat.

En 1972 est instaurée une généralisation du mécanisme de préretraite qui permet aux salariés de partir à 55 ans avec une garantie de 70% du salaire. En 1982, avec l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, l'âge légal de la retraite est ramené de 65 ans à 60 ans. Il n'y a plus que 20% de la classe d'âge de 60 à 64 ans qui travaillent encore et 50% de la classe d'âge 55 à 59 ans. En 2009, ils ne sont plus que 38% de salariés de plus de 55 ans à travailler.

On augmente les cotisations pour payer les retraites, mais **les entreprises rechignent et remettent en question le système par répartition et veulent arriver à un système par capitalisation ce qui aboutit à la création de « fonds de pension » par des groupes privés qui deviennent des actionnaires puissants**. En 1991, Michel Rocard crée un Observatoire pour analyser tous les systèmes de retraite. Mais les Français sont attachés à leur système et Pierre Bérégovoy suggère même que le capital des groupes publics soit apporté aux caisses de retraite. Cette proposition est vite enterrée.

Dès l'arrivée de la Droite au pouvoir, Edouard Balladur en 1993 adopte une vaste réforme du système général sans aucune concertation : par décret !

Pour obtenir une retraite complète, il va falloir cotiser 40 ans et non plus 37, 5 ans. Le calcul se base sur 25 ans et non plus les 10 meilleures années. En plus, l'indexation se fera sur les prix et non plus sur les salaires. Cela fait baisser de 36% le niveau des retraites et de 12% le pouvoir d'achat des retraités.

En 1994, Madelin institue des fonds de pension défiscalisés pour les artisans et les commerçants. En 1995, Juppé tente d'imposer l'alignement des retraites des fonctionnaires sur le régime général ce qui entraînera 5 semaines de grèves. En 2003, François Fillon, alors ministre des affaires sociales, impose 40 ans de cotisation en 2008, 41 ans à partir de 2012.

Aujourd'hui le système français de retraite est le temps du *chacun pour soi* : le système est devenu opaque et illisible. Personne n'est capable de dire quelle retraite il va toucher et encore moins d'avoir la moindre garantie sur l'avenir. L'idée de Sarkozy et Fillon, c'est de reculer l'âge de la retraite à 65 ans et la durée des cotisations à 43 voire 45 ans... Avec la paupérisation des retraités, ils se proposent d'instituer des contrats à durée déterminée pour les salariés de plus de 55 ans et favoriser l'épargne personnelle afin de favoriser l'émergence des fonds de pension français au profit des assurances privées.

LES BANQUES

Programme CNR : « instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; le retour à la Nation.... des compagnies d'assurance et des grandes banques ».

Le 13 février 1982, le gouvernement socialiste publie le décret de nationalisation des neuf plus grands groupes industriels et de la quasi totalité du secteur financier dont Paribas, Suez, Rothschild, Worms, le Crédit Commercial de France, le Crédit du Nord, la Hénin...contre l'avis de Rocard et Delors. **Cette nationalisation permet de contrôler 90% des dépôts en France et de réorienter l'épargne vers les investissements industriels. Jamais la puissance publique n'a eu un tel pouvoir.**

En 1945, seules quatre grandes banques avaient été nationalisées dont l'une, la Banque de France, l'était déjà en partie depuis 1936. En 1946, 34 compagnies d'assurances passent sous le contrôle de l'Etat sans objection car elles étaient pratiquement toutes en faillite à la sortie de la guerre.

De 1982 à 1984, l'Etat dédommage généreusement les actionnaires privés, renfloue les banques, nettoie les bilans, organise des rationalisations, mais ce faisant, quelque part, commence aussi à tracer le retour vers le privé.

En 1984, Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, sous l'influence de son directeur de cabinet, Jean-Charles Naouri (aujourd'hui propriétaire du groupe Casino) lance une vaste réforme du marché financier français :

ouverture totale des échanges, autorisation pour les entreprises à lever directement de l'argent sur les marchés, dématérialisation des titres, autorisation de lancer des produits dérivés ... L'économie plonge dans l'ère de la finance mondiale libérale.

Les banques, qui voient une partie de leurs revenus liés aux entreprises leur échapper, veulent participer au grand jeu ! Mais, pour cela, il leur faut retrouver leur liberté par rapport à l'Etat. La Droite fait campagne sur la privatisation et gagne les élections de 1986. En moins de deux ans, quatre banques importantes (CCF, Société Générale, Paribas et Suez) sont privatisées. Revenue au pouvoir en 1988, le PS tente de renationaliser la Société Générale, échoue et dès 1991, les privatisations reprennent.

La gauche se rallie aux idées libérales et ce qui reste du secteur financier public, mal géré, est un désastre. Lionel Jospin essaye de remettre de l'ordre, mais son ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, parachève la privatisation. Le Crédit Lyonnais est partiellement mis en bourse, AGF et GAN passent sous contrôle privé avant de disparaître, engloutis par des groupes mondiaux, Axa prend le contrôle de l'UAP, BNP reprend Paribas...et les Caisses d'Epargne sont fusionnées avec les Banques populaire en février 2009, l'Etat apportant 5 milliards d'€ pour éviter l'effondrement.

L'Etat n'a plus aucun levier pour aider au financement de l'économie. Le monde bancaire français est de plain-pied dans la finance mondiale et même les Mutuelles s'y sont mises.

En 2008, on voit ce que cela signifie. Le gouvernement de Sarkozy est obligé de débloquer 20 milliards d'€ pour aider les banques (privées) et à leur accorder 90 milliards d'€ de garantie ...sans aucune contrepartie.

Il ne reste que deux institutions publiques dans le monde bancaire : la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque Postale. Le gouvernement Sarkozy-Fillon s'est très vite attaqué à leur affaiblissement en commençant par mettre à bas le Livret A, moyen d'épargne défiscalisé favori des Français, qui est l'outil de financement de tout le logement social. Les banques privées obtiennent le droit de pouvoir distribuer le Livret A depuis janvier 2009 et l'Etat fixe le taux d'intérêt (de 4%) à 1,5% en avril 2009. Ce taux n'a jamais été aussi bas depuis sa création en 1818 !

Conséquence : les épargnants fuient le Livret A et les banques s'empressent de leur vanter les produits maison : les organismes de logement social tirent la sonnette d'alarme. A la faveur de la crise financière, la Caisse des Dépôts est priée d'apporter le surplus du Livret A (20 millions d'€) pour aider au financement des PME.

En 2008, Sarkozy crée un Fonds d'Investissement Stratégique (FIS) totalement à sa main et qui est censé devenir actionnaire « d'entreprises prometteuses ». La Caisse des Dépôts est priée d'apporter en financement 2 milliards d'€ de plus. La Caisse des Dépôts est puisée dans ses dernières réserves et on se demandera peut-être bientôt où est passé l'épargne des Français.... Quand à la Banque Postale, dernier service bancaire public accessible en milieu rural, ses dirigeants laissent entendre que la tutelle de la Poste et les obligations de service public sont bien contraignants. Des alliances se nouent déjà avec la Société Générale, ce qui préfigure peut-être bien une absorption prochaine.

LA PRESSE

Programme CNR : « **assurer la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; instaurer la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères...** »

Le 21 août 1944, *Combat*, le journal de la Résistance, est diffusé légalement pour la première fois. L'éditorialiste, Albert Camus, est tourné vers l'avenir : « **Nous avons gagné notre libération, il nous reste maintenant à conquérir nos libertés** ». Mais les lois ne sont pas à la hauteur des espérances, les ordonnances ne sont pas suivies des décrets d'application, la « concentration » n'est pas prohibée pour toujours.

Dès 1947, Hachette se paie 50% de *France Soir*, *Elle*, *France Dimanche* ; et quand *Combat* est racheté à 50% par l'homme d'affaires Henri Smadja, Camus sans hésitation quitte son poste.

La publicité n'en est alors qu'à 20 à 30% des recettes contre plus du double aujourd'hui. En 1947, Robert Hersant est frappé de « dix ans d'indignité nationale » pour avoir apporté de l'aide à l'Allemagne ce qui ne l'empêche pas d'afficher sa richesse et sa puissance. Malgré la 95^{ème} proposition du programme de Mitterrand qui affirmait en 1981 que « les ordonnances de 1944 sur la presse seront appliquées », l'empire que Hersant s'est constitué avec l'achat de la plupart des titres de la presse régionale, n'est pas ébranlé, car il faudrait aussi toucher à Hachette. En 1983, le premier ministre, Pierre Mauroy, annonce une loi « antitrusts », mais la gauche est déjà sur la reculade.

En 1984, la Droite (Toubon, Seguin, Madelin à l'Assemblée Nationale et Pasqua au Sénat) arrive à supprimer les entraves à la concentration en déposant 2598 amendements et même le Conseil Constitutionnel plie en arguant que « plusieurs articles ne peuvent pas voir d'application rétrospective ».

Les ondes sont libérées, la publicité autorisée sur les antennes et Robert Hersant rachète des stations locales, crée le réseau Chic Radio qui rachètera bientôt Fun Radio. Fin 1984, Mitterrand confie la première chaîne TV privée, Canal plus, à son ancien directeur de cabinet, André Rousselet et la seconde à Silvio Berlusconi qui s'associe avecRobert Hersant pour lancer La Cinq. Le bilan de l'expérience socialiste va à l'encontre du programme du CNR sur l'indépendance de l'Etat (avec Rousselet), des puissances de l'argent (avec Hersant) et des influences étrangères (avec Berlusconi).

Retour de la Droite au pouvoir et François Léotard, ministre de la culture, estime qu'il faut « abroger les ordonnances de 1944 » pour faire émerger des groupes multimédias. Le monopole de Télé Diffusion de France est touché, la Société Française de Production doit « s'adapter au marché en facilitant l'injection de capitaux privés », TF1 est privatisé et déclare que sa mission est de « rendre du temps du cerveau humain disponible » pour bien capter les messages publicitaires, donc faire du divertissement, de la détente. *Le Nouvel Observateur* de Claude Perdriel, hebdomadaire de gauche, veut devenir le « Gala des riches » avec des pleines pages de publicités pour des produits de luxe. Le service public tombe dans les mêmes travers avec un président de Radio France, Jean-Marie Cavada qui parle de « dégager des gains de productivité », « faire des économies d'échelle », « obligation de résultat » et comparait en 2003, Radio France à un « supermarché ».

Des pans entiers de l'édition, des médias changent chaque trimestre d'escarcelle, de Vivendi Universal à Lagardère, puis à Seillière et aux espagnols de Planeta, dans l'indifférence publique.

Nicolas Sarkozy a planté la cerise sur le gâteau avec l'adoption au Parlement en janvier 2009 de la « loi réformant l'audiovisuel public » : les PDG du service public sont désormais nommés directement par lui-même, la publicité est prohibée sur les chaînes publiques aux heures de grande audience.

Il faut dire que le soir de son élection, le 6 mai 2007, sa première sortie est pour se rendre au *Fouquet's* où tous les magnats des médias sont réunis : Bernard Arnaud (*la Tribune*, puis *Les Echos*), Martin Bouygues (*TF1* et *LCI*), Vincent Boloré (*Direct 8*, *Direct Soir* et *Direct Matin*, *Havas* et des télévisions régionales) qui met à sa disposition jet privé et yacht, Albert Frère (qui préside le conseil de surveillance de *M6*), Serge Dassault (*le Figaro*), Arnaud Lagardère (*Journal du Dimanche*, *Cosmopolitan*, *Paris Match*, *les NMPP*, *les Relay*, *La Provence*, *Nice Matin* et *Var Matin*). C'était clair !

LES SERVICES PUBLICS

Programme CNR : « instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ; le retour à la Nation des grands moyens de productions monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol... ; le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales... »

Le 4 octobre 2009, à travers tout le pays, est organisée une « votation pour la Poste », un des derniers services publics français. 98% des 2 millions de votants ont répondu non à la privatisation. Trois mois plus tard, le gouvernement Sarkozy/Fillon fait adopter au Parlement le changement de statut de la Poste. Les garanties pour continuer à assurer une présence postale sur tout le territoire ne sont que formelles, la loi parle de « contact postal » qui peut être assumé par une boulangerie, épicerie ou autre...

La réforme constitutionnelle votée l'été 2008 prévoit pourtant la possibilité de Référendums d'Initiative Populaire, mais le gouvernement s'est bien gardé de rédiger les décrets d'application de ce texte. Dans le préambule de la Constitution de 1946, on peut lire (alinéa 9) : « **Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité** ». Renault (pour faits de collaboration), les mines de charbon du Nord et de Lorraine (qui deviennent *Charbonnages de France*), le métro parisien (qui devient RATP), la SNCF, l'électricité et le gaz sont nationalisés par De Gaulle. **Il s'agit de faire passer sous contrôle des capitaux publics les grands moyens de production.**

Mais la notion de service public est encore floue. Ce sont les haut-fonctionnaires, les ingénieurs, les personnels et les syndicats de ces entités qui vont lui donner du sens car, issus de la Résistance, ils entendent construire de grands groupes modernes offrant à tous le meilleur service possible. Les enjeux sont économiques, industriels, sociaux : les grands groupes nationalisés se doivent d'être une vitrine, offrant à leur personnel un statut, des salaires et des garanties d'autonomie, servant de bastion avancé des conquêtes sociales pour l'ensemble du pays. L'argent public doit servir au bien-être de tous, assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire.

Dès que la Droite revient au pouvoir au début des années 1950, elle veut revenir sur les nationalisations notamment sur celle de l'électricité. Mais ils échouent cette fois-là. Les grands groupes deviennent des vecteurs de la modernisation du pays. Les PTT, la SNCF, EDF-GDF sont alors synonymes d'une ascension sociale. Partout, ils sont associés au progrès. Seuls les Charbonnages sont peu à peu abandonnés ; GDF abandonne aussi la fabrication du gaz à partir du charbon, se concentre sur le gisement de Lacq, puis du gaz liquéfié. EDF lance un vaste programme de l'hydraulique puis, dès 1960, se lance dans le nucléaire. Entre 1974 et 1980, les PTT équiperont plus de la moitié des Français en téléphone. Dans la foulée, ils inventent le Minitel et Transpac, précurseurs d'internet et de la transmission des données.

Quand la Droite revient au pouvoir en 1986, à court d'arguments pour demander la privatisation des services publics qui fonctionnent bien, **elle impose cependant que tous les services nouveaux seront ouverts au privé**. Ce qui permettra au privé d'investir la téléphonie mobile. La Droite utilise alors l'Europe et fait voter que tout apport de capital d'un Etat est analysé comme une subvention visant à fausser les règles du marché et donc de la concurrence, son maître-mot. Les services publics qui ont mené la modernisation sont alors dans une situation financière tendue. L'endettement des services publics est ajouté à la dette de l'Etat. Au nom de la lutte contre l'inflation et du maintien du pouvoir d'achat, il n'y a pas d'augmentation des tarifs.

Les nouveaux haut-fonctionnaires du ministère des finances sont acquis aux bienfaits de la mondialisation, de l'économie financière et du libéralisme. **Ils ne cessent de répéter qu'il faut réformer les services publics et ouvrir la concurrence au privé**. La Gauche elle-même est gagnée par cette idéologie et Paul Quilès, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Espace lance en 1991 une vaste réforme des PTT : la Poste d'un côté et de l'autre France Telecom. Les laboratoires de recherche sont progressivement fermés et Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie, privatise France Telecom en 1997. La même année, le gouvernement crée Réseau Ferré de France. SNCF s'occupe des lignes ferroviaires, mais l'exploitation est ouverte à la concurrence qui peut faire circuler ses propres trains se contentant de payer un péage. Dès 1996, les marchés de l'énergie sont ouverts à la concurrence pour les plus gros consommateurs, les industriels.

En 1998, Dominique Strauss-Kahn, ministre des finances, se prononce pour la privatisation d'EDF. La Générale des eaux devient aussi Vivendi et la Lyonnaise des eaux est rachetée par Suez. Le service public s'efface, il n'est plus question que de « missions » de service public. Ces deux compagnies sont fournisseurs d'eau et assurent le retraitement, font la collecte des déchets et leur traitement, s'occupent de chauffage urbain et de transport collectif tout en étant privées et en veillant sur leurs bénéficiaires. Ce sont elles qui « familiarisent » le concept de « partenariat public-privé ».

En 2002, l'essentiel est fait : la concurrence est la règle pour casser les services publics.

Ces groupes vivent sur la rente accumulée, choyant ses actionnaires, sa richesse venant des efforts consentis par le public pendant quarante ans, tout en rognant tous les acquis consentis à ses personnels. Le service n'est plus rendu équitablement sur l'ensemble du territoire.

Reste EDF-GDF. En 2002, Jean-Pierre Raffarin parle d'un changement de statut pour les deux groupes. En 2004, Nicolas Sarkozy, alors ministre des finances, entreprend de le mener à bien. Le dossier du comité d'entreprise d'EDF qui s'est livré à de nombreux financements occultes, éclabousse la CGT. La réforme des statuts d'EDF et de GDF est adoptée sans l'opposition du principal syndicat ; le dossier du comité d'entreprise d'EDF est enterré. Les deux groupes sont introduits en Bourse. Nicolas Sarkozy promet que « l'Etat ne descendra jamais en dessous de 70% du capital des deux groupes ». Et pourtant, dès son élection à la présidence, Albert Frère, premier actionnaire de Suez, obtient la privatisation de GDF et sa fusion avec Suez en partant avec tous les actifs (réseaux, stockage, terminaux) constitués depuis cinquante ans par le public. A l'automne 2009, le gouvernement nomme à la tête d'EDF, Henri Proglio, président de Véolia, héritière de la Générale des eaux. Un rapprochement qui mène vers la privatisation ? C'en est fini des services publics.

LE TRAVAIL

*Programme CNR : « **droit au travail et droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ; un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille, la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ; la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ; la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ; l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs ...par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut de fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural... ; le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie....** »*

Le 27 juillet 1944, l'ordonnance d'Alger rétablit la liberté syndicale et éradique toutes les lois antisociales de Vichy, sauf pour la Confédération générale du patronat français (qui se refondra cependant dès 1946 sous le nom de Conseil National du Patronat Français -CNPF). **Fonder une vraie démocratie économique et sociale, donner des droits sûrs aux salariés, leur offrir des garanties « pour vivre dignement »** était l'esprit du programme du CNR. Mais dès le printemps 1947, l'exclusion des ministres communistes du gouvernement marque une première cassure.

En 1946, 37% de la population active est dans l'agriculture, 29% dans l'industrie, 30% dans le tertiaire. En 1975, plus que 10,1% travaillent dans l'agriculture, 38,7% dans l'industrie, 51,7% dans le tertiaire. Ces chiffres donnent la mesure des bouleversements économiques et sociaux. **En 1950, un Revenu Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est rendu obligatoire dans toutes les entreprises. En 1956, les congés payés passent de deux à trois semaines. En 1958 est créé l'assurance-chômage pour aider les salariés sans emploi.**

1958, retour de De Gaulle au pouvoir qui marque un arrêt aux conquêtes sociales. Guerre, décolonisation, faillite des finances publiques font que de Gaulle veut s'appuyer sur la classe dirigeante qui demande en contrepartie la fin des concessions aux syndicats et une remise au pas du social.

Mais après les Législatives de 1967, gagnées de justesse par les gaullistes, changement de cap et l'ordonnance du 17 août 1967 affirme « *la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises* ». **A la suite de mai 1968, les accords de Grenelle imposent une augmentation de 25% du SMIG et de 10% pour les autres salaires. Une quatrième semaine de congés payés est accordée, le SMIG devient le SMIC (de Croissance) indexé sur le taux de croissance de l'économie et de l'indice des prix pour maintenir le pouvoir d'achat des salariés au plus bas de l'échelle.**

Premier choc pétrolier en 1973 puis un deuxième, lorsque les socialistes arrivent au pouvoir en 1981, le chômage atteint déjà 6,4% de la population active. **En 1982, le ministre du travail Jean Auroux ramène la durée du travail de 40 à 39 heures. Une cinquième semaine de congés payés est votée.** En outre, il propose une représentation des salariés dans les instances de décision des entreprises, dans les conseils d'administration et un devoir d'information des salariés et de leurs représentants. Le patronat met tout en œuvre pour torpiller ces projets.

En 1983, pour contrer la quasi faillite de l'Etat, Jacques Delors, alors ministre des finances, instaure la politique de « désinflation compétitive » qui institue des échelles mobiles de salaire, qui assouplit le droit du travail, le patronat demande l'allègement de ses contraintes et obtient les premières ristournes de charges sur les bas salaires, les premières renégociations des droits d'assurance-chômage, l'introduction de la flexibilité dans les entreprises.

L'intérim, les contrats à durée déterminée, les stages deviennent des variables d'ajustement ! Le salaire au mérite prend le pas sur les conventions collectives, l'individualisation devient la règle.

La chute du mur de Berlin en 1989 ouvre un grand marché avec aussi le règne du libéralisme de Reagan aux USA et de Thatcher en Grande-Bretagne. Le faible taux de syndicalisation des salariés français (à peine 12% dont la moitié dans le secteur public) prive les syndicats de toute légitimité.

Les délocalisations s'accroissent. Des activités sont abandonnées du jour au lendemain, des entreprises sont vendues et revendues, les actionnaires ont pris le pouvoir, les dirigeants sont à leur service, ils exigent des rendements constants. Jamais autant de richesses n'ont pourtant été créées : les écarts de revenus qui allaient de 1 à 20 dans les années 1960-1970 vont arriver à de taux de 1 à 230 en 2009. Les salariés voient leurs revenus s'amenuiser, le SMIC devient la norme. Le niveau de revenu de 2007 ne représente que 1,2 fois celui de 1983 alors qu'entre-temps, le PIB de la France est passé de 225,1 milliards d'€ à 1894 milliards d'€ (rapport Cottis -2009).

Revenus au pouvoir en 1997, la Gauche relance l'idée du partage du travail et Martine Aubry, alors ministre de l'emploi et de la solidarité, propose de **ramener la durée du travail de 39 à 35 heures, ce qui doit permettre de créer des emplois**. Mais la diminution du temps du travail a été compensée par son intensification : la productivité horaire des Français est la plus élevée du monde. De 1990 à 2000, il y a une croissance de l'économie, mais les salariés n'en verront rien.

A l'arrivée de Sarkozy au pouvoir en 2007, le paysage social est déjà profondément abimé mais c'est là où il interviendra le plus : **exonération des heures supplémentaires, loi sur le travail dominical, droit de négocier un licenciement, allègements des mesures pour favoriser le travail des handicapés, fiscalisation des indemnités des accidents du travail...**Le recul est général. Sarkozy ne voit pas les 3 millions de mécontents qui défilent en France début 2009. Quand cela tourne mal, il en appelle aux tribunaux : la pénalisation du social a rarement été aussi élevée, des centaines de représentants syndicaux, de délégués du personnel, de grévistes se retrouvent devant la justice et condamnés à des peines pour avoir osé protester et manifester. Cette mise en pièces systématique des droits du salarié trouve son aboutissement dans une ultime réforme, la négation du salariat, l'auto-entreprise. Officiellement, cela permet à toute personne de prendre dans un cadre allégé le statut d'entrepreneur pour augmenter ses revenus. Des entreprises qui veulent licencier poussent certains salariés à prendre ce statut afin de ne pas leur payer de licenciement. D'autres incitent certains à franchir le pas en leur promettant de faire appel à eux. Plus de contrat de travail, plus de charges sociales, plus d'obligation de licenciement. La flexibilité totale, le travail à la tâche en fonction des besoins. Et le salarié se retrouve sans aucun droit, sans filet de protection, seul.

En 2010, 6 millions de Français vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins de 733 € par mois pour une personne seule), 4 millions sont à la recherche d'un emploi à temps plein, 2,6 millions de personnes sont inscrites au chômage, plus d'1 million de chômeurs arrivent en fin de droit.

CONCLUSION PROVISOIRE

Pourquoi s'ouvrir au monde entrainerait-il un recul collectif ?

Pourquoi faudrait-il abandonner le « modèle social français » et les valeurs de solidarité qui le fondent ?

Par quelle fausse vision comptable veut-on nous faire avaler cela ?

Le krach planétaire n'a-t-il pas démontré au contraire qu'une société solidaire, avec des travailleurs bénéficiant d'une bonne protection sociale, d'une vraie Sécurité Sociale, résiste mieux que d'autres aux turpitudes de la haute finance ?

Force est de constater que le programme du CNR est d'une actualité criante et qu'il n'est pas très difficile de le transposer à notre époque, car il était construit autour de valeurs et de principes de la République.

Lorsque la présidence de Nicolas Sarkozy tourne à l'omniprésidence, lorsque le pouvoir se met au service d'intérêts privés au détriment du bien de tous, lorsque des dérives antirépublicaines sont constatées, lorsque les libertés publiques et les droits de l'homme sont menacés, alors il est temps de bâtir un autre projet de société, une « utopie réaliste » de notre temps en tenant compte des leçons du passé et notamment de l'esprit qui présida à la rédaction des *Jours Heureux*, le programme du CNR.

C'est en constituant des forces organisées –et d'abord en prenant conscience de cette nécessité de les constituer- que nous pourrons obtenir les transformations politiques et sociales que nous souhaitons. Et il est évidemment urgent de revivifier les grands organisations que sont partis politiques et syndicats. Et la mobilisation citoyenne en est un axe essentiel.

Voilà une liste de collectifs de résistance et de combat

AC ! agir ensemble contre le chômage www.agiresemblecontrelechomage.org

Amnesty International www.amnesty.fr

Ligue des Droits de l'Homme (LDH) www.ldh-france.org

Résistance pédagogique www.resistancepedagogique.org

Brigade activiste des clowns (BAC) www.brigadecloons.org

Sauvons les riches www.sauvonslesriches.fr

Pièces et main d'œuvre (PMO) www.piecesetmaindoeuvre.com

Big Brother awards www.bigbrotherawards.eu.org

Souriez vous êtes filmés www.souriez.info

Acrimed www.acrimed.org

CQFD <http://cequifautdetruire.org>

Fakir www.fakirpresse.info

Là-bas si j'y suis www.la-bas.org

Rezo <http://rezo.net>

Collectif des déboulonneurs www.deboulonneurs.org
Paysages de France www.paysagesdefrance.org
Les casseurs de pub www.casseursdepub.org
Résistance à l'agression publicitaire www.antipub.org
Droit au logement (DAL) www.droitaulogement.org
Jeudi noir www.jeudi-noir.org
Les enfants de Don Quichotte www.lesenfantsdedonquichotte.com
Criirad www.criirad.org
Réseau Sortir du Nucléaire www.sortirdunucleaire.org
Combat Monsanto www.combat-monsanto.org
Les Faucheurs Volontaires www.monde-solidaire.org
Inf'OGM www.infogm.org
Réseau Education sans Frontières (RESF) www.educationsansfrontieres.org
Les Cercles de Silence www.cercladesilence.info
Cimade www.cimade.org
Groupement d'information et de soutien aux immigrés (GISTI) www.gisti.org
Association des médecins urgentistes de France (AMUF) www.amuf.fr
Coordination nationale des comités de défense des hopitaux et maternité de proximité www.coordination-nationale.org
Collectif des 39 contre la nuit sécuritaire www.collectifpsychiatrie.fr
Collectif interassociatif sur la santé (CISS) www.lecisss.org
Union nationale des groupements mutualistes solidaires (UNGMS) www.ungms.fr
Kokopelli www.kokopelli.asso.fr
Semences paysannes www.semencespaysannes.org
Comité national contre la privatisation de la poste www.appelpourlaposte.rezisti.org
Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics www.convergence-sp.org
Association France-palestine Solidarité www.france-palestine.org
Centre de recherche et d'information pour le développement www.crid.asso.fr
Réseau initiative pour un autre monde (IPAM) www.reseau-ipam.org
Sherpa www.asso-sherpa.org
Survie France <http://survie.org>
Priartem www.priartem.fr
Robin des toits www.robindestoits.org
Vélorution www.velorution.org
Attac www.france-attac.org
Appel des appels www.appeldesappels.org
Jeunes en résistance www.jeunesenresistance.org

Ces 10 pages sont un résumé-synthèse du livre

« **LES JOURS HEUREUX**- le programme du Conseil National de la Résistance de mars 1944 : comment il a été écrit et mis en œuvre, et comment Sarkozy accélère sa démolition »

par **Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui (CRHA)** Editions La Découverte-2010 14 €